

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré
Mo
b



22100053

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

09 AOUT 2022

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0689 611 503**

Nom

(en entier) : **JOY & CO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue de Maire 117 - 7500 Tournai**

Objet de l'acte : Démission et nomination des administrateurs

Extrait analytique des résolutions écrites de l'actionnaire unique du 18 juillet 2022.

1. Démission et nomination des administrateurs ;

L'actionnaire unique prend acte et accepte la démission de Mme. Bénédicte DELEGNIES en tant qu'administrateur de la Société à compter de ce jour.

La lettre de démission de cette personne en tant qu'administrateur de la Société reste jointe aux présentes résolutions écrites.

L'actionnaire unique nomme les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société à compter de ce jour.

-Mr. Reinier Sijtsma, demeurant à Sophialaan 19, 3743CT Baarn (les Pays-Bas)

Cela signifie qu'à ce jour, l'organe d'administration de la Société est composé comme suit:

-Mr. Reinier Sijtsma, demeurant à Sophialaan 19, 3743CT Baarn (les Pays-Bas)

2. Procuration spéciale.

L'actionnaire unique donne une procuration spéciale à Jan Heynickx, avocat au sein du cabinet «NOTIUS», dont les bureaux sont établis à 1210 Bruxelles, Avenue des Arts 1, ou tout autre avocat au sein de ce cabinet, chacun agissant individuellement afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires et utiles pour l'exécution des décisions susmentionnées prises par la Société, et de signer tous documents qui exigent l'inscription et le dépôt auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise, les services de la Banque Carrefour des Entreprises et la publication de ces décisions aux Annexes du Moniteur Belge.

Pour l'extrait analytique
Jan Heynickx
Avocat - mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/08/2022 - Annexes du Moniteur belge